

Annexe 2020 au règlement Coupe de l'Anjou Seniors

1 - ENGAGEMENT

Les équipes évoluant dans les championnats de semaines ou corporatifs peuvent participer à la coupe de l'Anjou sur le principe du volontariat. Inscription à l'aide du document spécifique et avant le 22 septembre 2020.

Les équipes évoluant au niveau départemental peuvent faire forfait, sans amende, au 1^{er} tour de la Coupe de l'Anjou. Si une équipe est exempte du 1^{er} tour, elle peut se désister, sans amende, de la Coupe de l'Anjou uniquement avant la fin du 1^{er} tour de celle-ci à savoir le 8 novembre 2020.

Les équipes évoluant aux niveaux régional, pré-national sont automatiquement inscrites. Elles peuvent, sans amende, se désister de la Coupe de l'Anjou uniquement avant la fin du 1^{er} tour de celle-ci à savoir le 8 novembre 2020.

2 - PARTICIPANTS

Les deux premières équipes de DSM, selon le classement de l'année N -1 sont considérées comme des équipes de niveau Régional. Les autres équipes de division de semaines seront considérées comme des équipes de niveau Départemental.

DSM REG: 1 – ASLM 2

3 - EQUIPES FEMININES

1- SCO PRE NAT	6- ENTENTE NORD	11-VOLLEY-BALL CLUB
2- VBCM REG	OUEST ANJOU V.B.	VIHIERSOIS
3- ST BARTH REG	7- SCO	12-ASPTT DS
4- LONGUE REG	8- CHOLET VOLLEY	13-SCO DS
5- ST MACAIRE ANDREZE	9- VOLLEY-BALL CENTRE MAUGES	14-VCA/BAUGE DS
	10-ST BARTH	15-ASLM DS
		16-ST SYLVAIN DS

4 - FORMULE SPORTIVE ET CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE FEMININE

16 équipes

- 1- Tour 1 : avant le 8 novembre 2020 : 1/8 de finales. Les 8 équipes perdantes sont reversées en challenge
- 2- avant le 14 février : 1er Tour de challenge : 8 équipes perdantes du tour 1
- 3- avant le 28 février : ¼ de finales Coupe. Les 4 équipes éliminées seront reversées en deuxième tour de challenge
- 4- Avant le 21 mars : ¼ de Challenge
- 5 – avant le 25 avril : ½ finales de Coupe

- 6- Avant le 25 avril : ½ finales de Challenge
- 7 – 30 mai 2021 : finales Coupe et Challenge seniors

5 - EQUIPES MASCULINES

- | | |
|--|--|
| 1- AS SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU
V.B. PRE NAT | 9- ENTENTE SPORTIVE ST-LEGEOISE
DEP |
| 2- SPORTING CLUB DE L OUEST PRE
NAT | 10-CHOLET VOLLEY DEP |
| 3- ST LEGER REG | 11-SPORTING CLUB DE L'OUEST DEP |
| 4- LONGUE REG | 12-VOLLEY CLUB DE L'AUTHION DEP |
| 5- AS SAINT-BARTHELEMY D'ANJOU
V.B. DEP | 13-VOLLEY-BALL CENTRE MAUGES DEP |
| 6- AS.SP.DE ST-SYLVAIN D'ANJOU DEP | 14-ASPTT DS |
| 7- ATHLETIQUE CLUB LONGUEEN DEP | 15-ASLM2 DS REG |
| 8- ENTENTE NORD OUEST ANJOU V.B.
DEP | 16-ASLM1 DS |
| | 17-LE LION D'ANGERS DS |
| | 18-AS.SP.DE ST-SYLVAIN D'ANJOU DS |
| | 19-AS MURS ERIGNE VB DS |

6 - FORMULE SPORTIVE ET CALENDRIER PREVISIONNEL COUPE MASCULINE

19 équipes

- 1- Tour 1 : avant le 8 novembre 2020 : 3 matchs + 13 équipes exemptées par tirage au sort 3 équipes gagnantes qualifiées pour le tour 2. Les 3 équipes perdantes sont reversées en challenge.
- 2- avant le 3 janvier 2021 : 1/8 de Coupe. Les 8 équipes perdantes sont reversées en Challenge
- 3- avant le 14 février : 1^{er} Tour de Challenge. 4 matchs et 4 exempts
- 4- avant le 28 février : ¼ de finales Coupe
- 5- avant le 21 mars : ¼ de finales Challenge
- 6- avant le 25 avril : ½ Finales de Coupe
- 7- avant le 25 avril : ½ Finales de Challenge
- 8- 30 mai 2021 : Finales Coupe et Challenge

8 – Coordonnées complémentaires

En Coupe Masculine

- ASLM1 : Emmanuel DAVID : davidemmanuel49000@gmail.com – 07.82.21.38.45
- ASLM2 : Paulin DURAND : paulindurand@hotmail.fr – 06.83.19.76.09
- ASPTT DS: Nicola PIERRE nicolaspierre6@gmail.com – 06 74 59 81 02
- ST SYLVAIN DS : Claude DESSIN dessin.claude@gmail.com - 06 95 52 70 25
- LE LION VB : Pierre Antoine PRADINES : papradines@neuf.fr - 06 08 83 82 99
- AS MURS ERIGNE : Thierry RENAULT : renauld_thierry@yahoo.fr – 06 07 69 14 34

En Coupe Féminine

- ASPTT DS : Corentine COUCHOUD corentinec@hotmail.com – 06 76 84 57 50
- SCO DS : Katia COUVREUR : katia.couvreur@katiainmmoconseils.fr - 06 16 27 11 09
- VCA/BAUGE DS : Bénédicte BIDAULT : benebidault59@orange.fr – 06.88.74.81.50